

COMITE SYNDICAL

**VENDREDI 13 MARS 2026
à 18 H**

L'an deux mille vingt-six, le 13 mars à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Production et la Livraison Alimentaire de Repas Collectifs, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle à manger du SIPLARC, au 1 rue Saint-Just à Noisy-le-Sec, sous la présidence de Madame Julie GRÜNEBAUM, Présidente en exercice.

Etaient présents :

- Madame Julie GRÜNEBAUM
- Madame Sonia BAKHTI-ALLOUT
- Madame Françoise CELATI
- Monsieur Gilles THOMAS

Lesquels forment la majorité du Comité Syndical en exercice.

Absents excusés ayant donné mandat : NEANT

Absents excusés : NEANT

Absents non excusés : NEANT

A été désignée secrétaire de séance : Françoise CELATI

2026-03/13/03 - Relation des décisions prises par la Présidente en vertu des délégations données par les dispositions des articles L.2122-22, L.5211-2 et 10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Le Comité Syndical,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la fonction publique territoriale,

Vu les dispositions des articles L.2122-22, L.5211-2 et 10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le budget du Syndicat,

CONSIDERANT que la Présidente appelle les observations, demandes de rectifications et remarques,

DELIBERE

Article unique : entérine qu'aucune décision n'a été prise par la Présidente dans le cadre de ses délégations.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait à Noisy-le-Sec, le 13 mars 2026

La Présidente

SIP
Syndicat Intercommunal de Production et de Livraison
GRÜNEBAUM